



1 - LA CONCERTATION

La dernière réunion de la Commission locale a eu lieu voilà près de 14 mois . Entre temps , car des problèmes se posaient, nous avons adressé 4 lettres à M. le Président de la Commission (25 mars, 21 Avril, 6 Décembre et 7 Janvier). A ce jour , aucune de ces lettres n'a eu de réponse . Quant au compte-rendu de la dernière réunion du 10 Décembre , il nous est parvenu en Octobre . Or , si les rencontres avec M. BONNET ou M. SURDEAU ont pu se tenir tout au long de cette période , nous étions souvent renvoyés aux élus , et notamment au Président de la Commission Locale , et de nombreuses questions restaient sans réponse.

Question : comment améliorer ce fonctionnement ? A qui devons-nous nous adresser ?

2 - OCCUPANTS DE BONNE FOI

Lors de notre dernière rencontre avec M. RAYNAUD , nous avons abordé les cas de 3 "familles" non relogées, alors qu'il s'agit d'"occupants de bonne foi".

- au 18 bis Goutte d'Or : MM JABEUR et DHOUIED d'une part et la famille DEMBELE

- au 28 Goutte d'Or : M. COTOLONI

Question : quelles décisions ont été prises ?

(A noter que l'un des problèmes évoqués lors de cette rencontre - le 16 Islettes- semble être en voie de solution , ce dont nous ne pouvons que nous féliciter).

3 - HOTELS MEUBLES

Aucune proposition à ce jour n'a été faite aux résidents des hôtels meublés. Au contraire , une procédure a été engagée par la Ville contre les 10 résidents du 1bis Goutte d'Or . Il semble même que l'idée qu'avait la Ville de racheter des hôtels à la périphérie du quartier ait été abandonnée . Notre Association avait déposé en Juin 1985 un projet sur cette question , projet refusé par la Ville .

Questions : quelles propositions la Ville compte-t-elle faire aux résidents des hôtels meublés ? A quelle échéance ? La Ville serait-elle favorable à ce que des projets lui soient soumis sur ce point ?

4 - EXPROPRIATIONS

3 problèmes essentiels : la lenteur des procédures , les immeubles en péril ou très vétustes n'appartenant pas aux ilots concernés par la 1ère phase et le règlement des indemnités (ainsi que s'en est fait l'écho "Le Canard Enchaîné" à propos d'un propriétaire du 16 Goutte d'Or) .

Questions :

- les démarches pour faire nommer un juge supplémentaire au Tribunal des Expropriations ont-elles abouti ?

- pourquoi ne pas faire passer dès maintenant les immeubles en "danger de péril" des ilots non concernés par la 1ère phase en expropriation afin de pouvoir mieux gérer les relogements ?

L'Association PARIS GOUTTE D'OR a pour but de :

- Défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or.
- Etudier un plan de réaménagement de ce quartier.
- Promouvoir la lutte pour l'hygiène et contre diverses nuisances.

.../...

- quelles solutions sont envisagées pour permettre un règlement rapide du prix de vente et laisser ainsi la possibilité à ceux qui désirent se reloger en rachetant un appartement de le faire ?
Actuellement , quels sont les délais entre la signature de la vente et le versement du prix ?

5 - LOCAUX ASSOCIATIFS

Actuellement , il semble qu'un très petit nombre de commerçants demande à être réinstallé sur le quartier . Il est donc possible d'envisager l'utilisation de rez-de-chaussée d'immeubles pour des locaux associatifs .
Question : cette proposition reçoit-elle l'accord de la Ville ? Qu'en est-il des autres possibilités déjà énoncées (Salle St Bruno, Gymnase, ...)

6 - COMMISSARIAT

Question : quand les travaux commenceront-ils ?

7 - TRAFIC DE DROGUES

Malgré les nombreuses déclarations , la situation n'a fait que se dégrader à ce sujet depuis quelques mois , particulièrement rue des Gardes , à la vue de tous. Les immeubles sont investis , les compteurs EDF ou GDF cassés pour servir de caches... et le moins que l'on puisse dire c'est que les interventions de la police (souvent spectaculaires) sont sans effet (peut-être parce qu'elles sacrifient au spectaculaire) .

Question : a-t-on vraiment la volonté d'y mettre fin ?

8 - TOXICOMANIE

Lors de la réunion du 10 Décembre , il avait été annoncé que "l'objectif de la Ville est d'ouvrir au plus vite dans le 18ème un centre de lutte contre la toxicomanie, si possible dès 1986 et d'encourager toutes les initiatives de personnel en contact avec les drogués".

Question : qu'en est-il aujourd'hui ?

9 - SUBVENTIONS

A ce jour , la Ville n'a toujours pas répondu à la demande du Collectif d'Associations pour le projet "GOUTTE D'OR EN FETE 1986" , ni à la dernière demande de subventions de notre Association .

Question : pourrions-nous avoir aujourd'hui des réponses à ces demandes ?

Questions annexes :

- pourquoi les 2 projets envisagés pour le 1er semestre 1986 (72/74 Chapelle et 1 Goutte d'Or-cf CR de la réunion du 10 Déc 1985) n'ont pas commencé à ce jour ?
- qu'en est-il de notre proposition concernant le détachement d'un fonctionnaire de police pour mieux coordonner l'intervention des différents services et faciliter les relations avec les habitants et les Associations ?